



INTERNATIONAL
PARALYMPIC
COMMITTEE

STRATÉGIE D'IMPACT DE L'IPC

Septembre 2025





SOMMAIRE

- 4** Mot de bienvenue du président de L'IPC
- 7** Introduction du CEO de l'IPC
- 8** L'IPC
- 10** Résumé opérationnel
- 12** Paysage international
- 14** Définir l'impact
- 16** Domaines d'impact de L'IPC
- 24** Collecte de données

IMPACT - processus consistant à opérer un changement durable, structurel ou systémique.

MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Depuis sa création en 1989, l'IPC a accompli des progrès considérables dans l'accompagnement de ses membres et des athlètes, en favorisant le développement du Mouvement paralympique et en mettant en valeur l'excellence sportive à travers des Jeux paralympiques porteurs de changement.

Avec plus de 200 organisations membres, des athlètes qui excellent partout dans le monde et des Jeux paralympiques désormais reconnus comme l'un des plus grands événements sportifs de la planète, le Mouvement paralympique peut être fier du chemin parcouru.

Malgré ce succès, nous ne pouvons pas nous permettre de relâcher nos efforts si nous souhaitons continuer à progresser.

Fort de sa plateforme mondiale, de sa réputation et de son influence acquises au prix d'un travail acharné, l'IPC est idéalement placé pour utiliser le parasport afin d'améliorer la vie des 1,3 milliard de personnes handicapées dans le monde, soit la minorité la plus marginalisée de la planète.

Pour concrétiser pleinement notre vision d'un monde inclusif grâce au parasport, il nous faut définir et développer notre rôle de promoteur du changement social. Le lancement de cette stratégie d'impact doit permettre à l'IPC et au Mouvement paralympique de franchir une nouvelle étape.

L'IPC est et sera toujours une organisation sportive fondée sur l'adhésion. Néanmoins, de notre capacité à convaincre de l'énorme impact sur la société des services et des activités de l'IPC et du Mouvement paralympique dépendra la croissance de l'organisation et de ses membres.

En accord avec la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, des objectifs de développement durable et de notre approche fondée sur le modèle social du handicap, la stratégie d'impact de l'IPC vise à démontrer l'effet global des activités et des services de l'IPC sur la construction d'un monde plus inclusif pour les personnes handicapées.

Si nous sommes capables de mieux mesurer et d'illustrer l'impact des activités de l'IPC, nous serons à même de soutenir davantage nos membres et les para-athlètes qu'ils assistent. En s'associant à des organisations et institutions qui partagent les mêmes idées, l'IPC militera et œuvrera en faveur d'une sensibilisation mondiale aux changements systémiques à opérer pour renforcer l'inclusion des personnes handicapées.

L'élaboration de cette stratégie a représenté un travail considérable, et je tiens à exprimer toute ma gratitude à nos membres pour leur participation active et leurs précieuses contributions. Nul doute que la stratégie d'impact de l'IPC consolidera le Mouvement paralympique à tous les niveaux, lui permettant ainsi de jouer un rôle encore plus important dans l'amélioration de la vie des personnes handicapées à travers le monde.



Andrew Parsons
Président de l'IPC





INTRODUCTION DU CEO

Le parasport est un puissant levier pour faire avancer la cause de l'inclusion des personnes handicapées.

En tant que double paralympien, j'ai pu personnellement ressentir son pouvoir à maintes reprises, mes expériences sur le terrain m'ayant ouvert des portes qui me seraient restées fermées autrement. En tant que directeur général (CEO) du Comité international paralympique (IPC), j'ai également pu constater de nombreuses fois l'impact du parasport au sein de différentes communautés, nations et régions. Ces expériences m'ont conforté dans ma certitude que l'impact des efforts collectifs du Mouvement paralympique sur la vie de nombreuses personnes est phénoménal et qu'il contribue à transformer les sociétés à l'échelle mondiale.

L'IPC est une organisation sportive avant tout ; le cœur de notre action, c'est le parasport. Dans le même temps, notre travail dans le domaine du parasport s'inscrit dans le mouvement social en faveur des droits des personnes handicapées, auquel nous adhérons à travers la vision de l'IPC d'un monde rendu plus inclusif par le parasport.

Ce mouvement nous impose à tous et toutes de nous impliquer et d'y contribuer, non seulement parce que nous comprenons la force de la différence, mais aussi parce que nous savons que l'objectif ne sera atteint qu'une fois le monde devenu équitable.

Dans notre quête scrupuleuse de l'excellence et au service du Mouvement paralympique, nous avons conçu la stratégie d'impact de l'IPC comme un instrument efficace pour formuler, piloter, créer et démontrer l'impact du parasport au sein et en dehors de son propre écosystème.

Cette stratégie marque un tournant dans la démarche de l'IPC. Tout en poursuivant

notre progression et la mise en œuvre de programmes qui profitent à nos membres et aux para-athlètes qu'ils assistent, nous nous attacherons également à améliorer les infrastructures et la collecte de données afin de mieux expliquer les éléments de preuve de notre impact collectif. En procédant ainsi, nous pourrions mieux mesurer et mobiliser les connaissances sur les bienfaits de l'activité physique et du parasport, tout en constituant un corpus de preuves empiriques de leur potentiel de transformation des parcours de vie et de promotion de l'égalité des chances pour les personnes handicapées, sur le terrain de sport ou en classe comme dans une salle de réunion ou de concert.

Dans le monde du sport, le succès attire le succès. Le principe est bien connu et se vérifie depuis longtemps. Un principe qui prévaut également pour la stratégie d'impact de l'IPC, dont l'ambition première est de mobiliser davantage de ressources en faveur du parasport en persuadant les parties prenantes, partenaires et décideurs publics et privés de sa capacité à faire bouger les lignes.

Nous sommes impatients de travailler avec nos membres, partenaires stratégiques et parties prenantes au cours des mois et des années à venir afin de déployer la stratégie d'impact de l'IPC. Nous sommes également heureux de perpétuer la vision de nos membres fondateurs, dont les convictions quant au pouvoir du sport et aux droits des personnes handicapées guident aujourd'hui encore notre action. Une chose est sûre : le changement commence par le sport.

Dr Mike Peters **PLY**
Directeur général de l'IPC

L'IPC

NOS MEMBRES

Organisation constituée de membres, l'IPC est à leur service comme à celui des athlètes pour faire grandir le Mouvement paralympique. Nos membres sont :

3

**ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
DE SPORT POUR
LES PERSONNES
HANDICAPÉES**

Une organisation internationale reconnue par l'IPC comme l'unique représentant mondial d'un groupe spécifique de personnes handicapées.

5

**ORGANISATIONS
RÉGIONALES**

Une organisation régionale reconnue par l'IPC comme l'unique représentant régional de membres de l'IPC dans une région spécifique.

18

**FÉDÉRATIONS
INTERNATIONALES**

Une fédération sportive internationale reconnue par l'IPC comme l'unique représentant dans le monde d'un parasport spécifique figurant au programme des Jeux paralympiques.

185

**COMITÉS
NATIONAUX
PARALYMPIQUES**

Une organisation nationale reconnue par l'IPC comme l'unique représentant du Mouvement paralympique dans le pays ou territoire du CNP.

*Le nombre de membres englobe les trois membres provisoires soumis à l'approbation de l'Assemblée générale de l'IPC en 2025

VISION

**CRÉER UN MONDE PLUS INCLUSIF GRÂCE
AU PARASPORT.**



RÉSUMÉ OPÉRATIONNEL

Encore et toujours, on fait bien peu de cas des personnes handicapées, que l'on ignore et l'on oublie.

Pour espérer voir progresser les droits des personnes handicapées, un tel enjeu doit devenir une priorité à tous les niveaux et quel que soit le contexte.

De tout temps victimes de stigmatisation et de discrimination, les personnes handicapées, qui représentent plus de 15 % de la population mondiale, se heurtent constamment à des obstacles importants qui les privent des opportunités offertes au reste de la société.

Parmi ces défis figurent la capacité à se déplacer dans le milieu bâti et un accès adéquat à l'éducation, à la santé et aux services sociaux. De là découlent pour les personnes handicapées des taux d'éducation et d'emploi nettement inférieurs, couplés à une inactivité physique importante, des maladies physiques et mentales, de la précarité et une mauvaise qualité de vie.

L'accès au sport et à l'activité physique est un droit fondamental, comme le stipule la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Pourtant, selon l'Organisation mondiale de la santé, les personnes handicapées sont nettement moins susceptibles d'atteindre les volumes d'activité physique préconisés que les personnes valides. Les obstacles à la pratique sportive et à l'activité physique sont notamment l'inaccessibilité des installations et des programmes, le manque d'équipements adaptés et la discrimination dans les comportements.

À l'IPC, nous sommes fermement convaincus que le changement commence par le sport et que le parasport est un précieux vecteur de transformation sociale structurelle et systémique, ouvrant la voie à davantage d'inclusion dans tous les secteurs. Le parasport constitue un levier puissant contre la stigmatisation et la discrimination liées au handicap. Il favorise l'autonomisation des personnes, fait évoluer les mentalités, améliore la mobilité et contribue à des communautés plus inclusives, avec des retombées positives sur l'emploi, la santé et l'économie.

Ainsi, à l'issue d'une année de concertation avec nos membres, des para-athlètes et d'autres parties prenantes majeures, la stratégie d'impact de l'IPC a été élaborée afin de définir l'impact mondial des activités et services de l'IPC et du Mouvement paralympique, dans la perspective d'un monde plus inclusif pour les personnes handicapées.

La stratégie d'impact précise ce que l'IPC entend par impact, fédère les membres et parties prenantes autour de cet objectif commun et, enfin, démontre la capacité du parasport à transformer les communautés, les pays et les sociétés.

Si l'IPC entend rester une organisation sportive avant tout, sa stratégie d'impact définit et précise cependant la manière dont l'organisation s'emploiera également à opérer des changements au sein de la société.

Dans le cadre de sa stratégie d'impact, l'IPC va renforcer sa capacité à recueillir et à utiliser des données empiriques pour identifier et démontrer les effets bénéfiques pour les individus, les communautés et la société d'une participation accrue des personnes handicapées au parasport et aux activités physiques.

L'IPC continuera à collaborer avec plus de 200 organisations membres à travers le monde aux fins de la mise en œuvre de programmes qui favorisent la participation au parasport et à l'activité physique, deux moteurs du changement social.

Dans le même temps, l'IPC jouera de son influence pour faire avancer l'inclusion des personnes handicapées en assumant un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques mondiales, en forgeant des partenariats publics et privés et en trouvant des sources de financement innovantes.

Qui plus est, les Jeux paralympiques sont la vitrine la plus performante du Mouvement paralympique. L'événement capte l'attention, ô combien précieuse, des médias et du public, laisse un héritage remarquable en matière de transformation et, grâce à des performances sportives d'exception, met en lumière tout ce que les personnes handicapées sont capables d'accomplir lorsque les obstacles inutiles à leur réussite sont levés. Les Jeux incarnent un modèle inclusif sur lequel bâtir la société dans son ensemble.

Se lancer dans cette démarche ambitieuse, complexe, interdépendante et difficile, qui consiste à provoquer un impact à tous les niveaux, est plus efficace lorsqu'elle repose sur une analyse rigoureuse et systématique. La stratégie d'impact de l'IPC est fondée sur une théorie logique du changement qui analyse minutieusement la séquence d'étapes nécessaires à la diffusion d'un changement positif depuis le domaine du parasport et à travers l'écosystème du sport jusqu'à l'impact systémique et structurel durable souhaité.

Cette stratégie montrera comment le travail de l'IPC en matière d'impact se décline dans quatre domaines clés interdépendants pour apporter des changements positifs et porteurs de progrès en faveur de l'inclusion des personnes handicapées. Elle constitue un point de départ pour apprendre, nous adapter et poursuivre notre développement à l'avenir.

PAYSAGE INTERNATIONAL

CADRES D'ORIENTATION

L'IPC est une organisation sportive qui s'inscrit dans un mouvement social ayant vocation à promouvoir les droits et les opportunités pour les personnes handicapées. Les cadres internationaux en vigueur sont indispensables pour définir ce que l'on entend par un monde inclusif, où nul n'est laissé pour compte.

CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVE AUX DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) a pour objet de promouvoir, protéger et assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits humains et de toutes les libertés fondamentales par les personnes handicapées.

La CDPH est un instrument ratifié par les États membres de l'ONU. Elle définit le handicap et réaffirme que toutes les personnes, quelle que soit la nature de leur handicap, ont le droit de jouir pleinement de tous les droits humains et libertés fondamentales, tout en identifiant les domaines où la protection de ces droits doit être renforcée.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

Au cœur des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, on trouve un engagement fort : ne laisser personne de côté, en éradiquant la pauvreté, en combattant la discrimination et l'exclusion et en réduisant les inégalités qui sont un frein à l'épanouissement de tous et toutes. Les personnes handicapées représentent 15 % de la population mondiale. Plus important groupe minoritaire au monde, elles ont souvent été victimes de marginalisation et d'exclusion systémique, et le sont encore. Cela rend d'autant plus importants les objectifs visant à garantir une participation pleine et significative à la société.

Au-delà de l'Agenda 2030, il faudra à l'avenir impliquer impérativement les personnes handicapées dans le travail de définition des mesures les concernant et s'attaquer aux obstacles de manière ciblée.

Aucun objectif unique ne saurait prétendre embrasser le handicap dans toute sa complexité ; il convient plutôt d'opter pour une approche systématique pour parvenir à davantage d'égalité et d'équité pour tous et toutes.



MODÈLE SOCIAL DU HANDICAP

Le concept de handicap a longtemps été envisagé selon une approche médicale centrée sur le diagnostic ou la déficience et situant le problème au niveau de l'individu, perçu comme un sujet à traiter ou à « réparer ». Ce modèle désuet a peu à peu été supplanté par le modèle social, qui considère le handicap comme la résultante de barrières sociétales plutôt que de déficiences personnelles.

Le modèle social insiste sur le fait que le handicap des personnes est imputable non pas à leurs seules déficiences, mais plutôt à des obstacles tels que l'inaccessibilité des services, les barrières environnementales et les préjugés sociaux. Passer du modèle médical au modèle social suppose d'envisager le problème sous un angle structurel et systémique plutôt qu'individuel.

DÉFINIR L'IMPACT

Pour l'IPC, l'impact désigne le processus consistant à opérer un changement durable, structurel ou systémique.

Pour le Mouvement paralympique, cela signifie que fournir aux personnes handicapées des opportunités de parasport à tous les niveaux agit comme un catalyseur, non seulement en procurant des avantages personnels immédiats, mais aussi en générant des retombées positives pour les communautés et la société. À l'avenir, l'IPC entend employer le terme « impact » pour désigner les changements sociaux à long terme. Une décision qui reconnaît que les résultats à long terme comme les contributions au processus ont tous deux un impact, autrement dit, tant les étapes intermédiaires que le changement global qu'ils produisent collectivement.

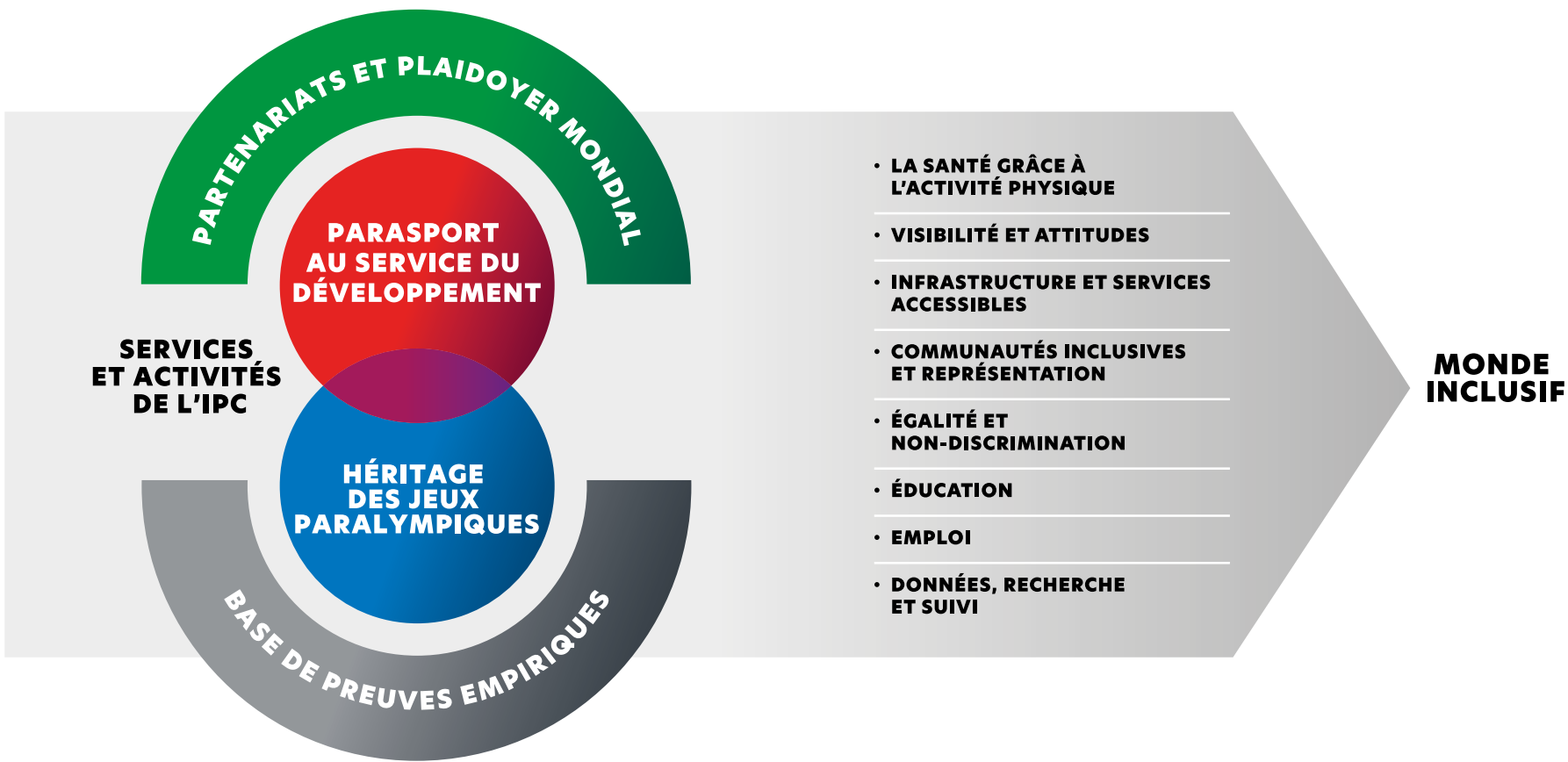
Les évolutions et changements, tangibles ou pas, qui transforment la société et que l'IPC cherche à influencer en faveur des personnes handicapées, sont les suivants :

- améliorer la santé grâce au parasport et à l'activité physique
- accroître la visibilité et faire évoluer les mentalités
- améliorer l'accessibilité des infrastructures et des services

- promouvoir des communautés inclusives et la représentation
- promouvoir l'égalité et la non-discrimination.
- développer les compétences et favoriser l'accès à l'éducation physique
- améliorer les résultats en matière d'emploi valorisant
- renforcer les données, la recherche et le suivi.

Ces impacts sociaux à long terme sont indispensables à un monde plus inclusif, et l'IPC entend intervenir sur quatre volets interdépendants :

- le parasport au service du développement
- héritage des Jeux paralympiques
- partenariats et plaidoyer mondial
- Base de preuves empiriques



DOMAINES D'IMPACT DE L'IPC

LE PARASPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

OBJECTIF

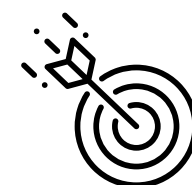
Augmenter les possibilités pour les personnes handicapées de pratiquer des disciplines parasportives et des activités physiques à tous les niveaux et dans tous les contextes.

COMMENT

En collaboration avec ses membres, l'IPC prévoit de fournir des prestations et des programmes visant à donner aux personnes handicapées les moyens et les équipements nécessaires à la pratique du parasport et d'activités physiques, en privilégiant l'encadrement des para-athlètes, la formation de dirigeants et une plus grande participation.

PARTIES PRENANTES CIBLÉES

- Enfants, jeunes et adultes handicapés
- Organisations membres de l'IPC
- Fournisseurs de programmes sportifs
- Aidants principaux
- Enseignants
- Professionnels de santé



RÉSULTATS À COURT TERME

Les personnes qui pratiquent un parasport ou une activité physique adaptés améliorent leur santé physique et leur bien-être mental, gagnent en autonomie et en indépendance, se forgent une identité et acquièrent des compétences physiques, tout en améliorant leurs aptitudes et relations sociales, pour le plus grand bénéfice de l'individu et de la communauté locale.



RÉSULTATS À LONG TERME

Les avantages immédiats pour les personnes et les communautés favorisent, au fil du temps, l'acquisition de compétences transférables pouvant déboucher sur des opportunités en matière d'éducation, d'emploi et de travail.

En outre, les communautés peuvent bénéficier d'avantages tels que l'amélioration de leurs compétences professionnelles, une productivité en hausse et une réduction des coûts de santé et d'aide sociale. Ces résultats à long terme imposent également de s'employer activement à réduire et à lever les obstacles indus (stigmatisation, difficulté d'accès).

EN PRATIQUE

Le Modèle de développement de l'IPC, déployé avec 11 comités nationaux paralympiques (CNP) des Amériques, a soutenu les efforts nationaux et communautaires visant à développer le parasport en formant plus de 2000 leaders locaux, affectant 41 communautés vulnérables et permettant à plus de 800 para-athlètes de bénéficier d'entraînements réguliers. Le modèle conjugue une planification et une formation à l'échelle nationale, un leadership local, le recrutement, la prise de conscience et l'engagement de la communauté par des festivals de parasports.

“ De notre point de vue, l'un des principaux objectifs pour bâtir un monde véritablement inclusif pour les personnes handicapées consiste à garantir un accès équitable au sport et à l'activité physique, à tous les niveaux - de la pratique amateur jusqu'au haut niveau. Le sport est un puissant vecteur d'inclusion : il cultive la confiance en soi, crée des communautés et fait tomber les barrières sociales » (contribution de membre de l'IPC).

DOMAINES D'IMPACT DE L'IPC

HÉRITAGE DES JEUX PARALYMPIQUES

OBJECTIF

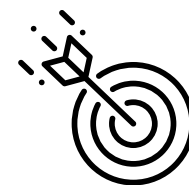
Organiser des Jeux paralympiques porteurs de changement, qui soient une vitrine mondiale de l'excellence sportive, combattent les préjugés et favorisent l'inclusion des personnes handicapées, en léguant un héritage matériel et immatériel aux villes et pays hôtes et au-delà.

COMMENT

L'IPC œuvrera avec les comités d'organisation à la planification et à la création d'espaces et de services accessibles et inclusifs pour tous les types de clients assistant aux Jeux. Les comités d'organisation devront préparer des plans d'action axés sur l'inclusion des personnes handicapées et adaptés au contexte local, qui amorcent et accélèrent les changements politiques et les investissements en faveur de l'inclusion des personnes handicapées, y compris l'accès au parasport. L'IPC entend également maximiser la couverture médiatique et audiovisuelle mondiale des Jeux afin de susciter des vocations et de lutter contre la stigmatisation et les perceptions par la société.

PARTIES PRENANTES CIBLÉES

- Publics internationaux avec et sans handicap
- Gouvernements hôtes et décideurs politiques
- Comités d'organisation et partenaires exécutants
- Communauté sportive
- Secteur privé



RÉSULTATS À COURT TERME

La planification et l'organisation des Jeux paralympiques provoquent des changements politiques et des investissements dans l'intégration des personnes handicapées, notamment dans les infrastructures et le tourisme. La représentation des personnes handicapées au sein des organisations en lien avec les Jeux s'en trouve améliorée.

Les Jeux paralympiques sont un modèle où les idéaux de conception universelle et d'inclusion des personnes handicapées prennent forme.



RÉSULTATS À LONG TERME

L'héritage des Jeux paralympiques participe à une plus grande sensibilisation et acceptation des personnes handicapées à l'échelle mondiale ; il améliore l'accessibilité, notamment dans les infrastructures publiques ; il dope les investissements et les réformes politiques en faveur de l'inclusion des personnes handicapées.

EN PRATIQUE

Les Jeux paralympiques de Paris 2024 ont laissé derrière eux un important héritage, fait d'investissements majeurs à l'échelle de la ville, de la région et du pays, notamment dans les infrastructures sportives, les transports publics et des développements de politiques en faveur de l'inclusion, tels que la baisse de la TVA sur les équipements adaptés et une expansion de l'éducation inclusive. Dans tout le pays, le programme Club Inclusif a multiplié les perspectives d'activité physique pour les enfants et les adolescents handicapés.

“ Il est primordial d'utiliser le sport paralympique comme un puissant levier pour illustrer concrètement ce à quoi peuvent ressembler des systèmes et structures reposant sur les principes d'une approche universelle, inclusive et accessible, ainsi que leur impact social positif pour tous. » (contribution de membre de l'IPC)

DOMAINES D'IMPACT DE L'IPC

PARTENARIATS ET PLAIDOYER MONDIAL

OBJECTIF

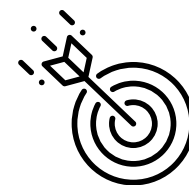
Développer des partenariats stratégiques propres à renforcer le plaidoyer mondial en faveur de l'inclusion des personnes handicapées, à promouvoir et à soutenir la mise en œuvre de changements politiques à l'échelle nationale et internationale et à porter les investissements dans le parasport, l'activité physique et l'inclusion du handicap.

COMMENT

S'appuyant sur des partenariats avec des agences des Nations Unies et d'autres organisations et plateformes multilatérales, l'IPC entend faire progresser la mise en œuvre nationale de mesures, de politiques et de cadres efficaces en matière de parasport et d'activité physique pour les personnes handicapées, notamment en mettant à disposition des données corroborant de l'impact du parasport et de l'activité physique sur la société. L'IPC va aussi encourager les investissements publics et privés dans le sport et l'activité physique.

PARTIES PRENANTES CIBLÉES

- Organisations multilatérales (dont agences de l'ONU)
- Gouvernements
- Agences gouvernementales
- Organisations non gouvernementales
- Partenaires du secteur privé
- Membres de l'IPC
- Groupes de plaidoyer en faveur de l'intégration des personnes handicapées



RÉSULTATS À COURT TERME

Les partenariats stratégiques internationaux sont appelés à améliorer les normes mondiales, à promouvoir les bonnes pratiques et à multiplier les possibilités d'investissements publics et privés dans le parasport et l'activité physique pour les personnes handicapées.



RÉSULTATS À LONG TERME

Les partenariats et le travail de plaidoyer au niveau mondial contribueront à faire évoluer les politiques nationales. La mise en œuvre d'exemples de bonnes pratiques et d'orientations politiques destinées à appuyer et faciliter le travail entrepris par les CNP doit aboutir à une plus grande reconnaissance du parasport, à un soutien accru pour les para-athlètes et à une progression des droits et opportunités pour les personnes handicapées. En outre, l'IPC cherche à augmenter les investissements dans le secteur du parasport en éduquant les gouvernements sur son impact positif sur la société et en mobilisant des partenaires du secteur privé susceptibles de contribuer à l'écosystème du parasport au sens large.

EN PRATIQUE

À la veille des Jeux paralympiques de Paris 2024, l'IPC et l'UNESCO ont réuni des décideurs internationaux afin d'élaborer [une feuille de route](#) visant à améliorer l'inclusion des personnes handicapées dans le sport et à travers tous les domaines de la société. Cette feuille de route contient des recommandations politiques clés en matière d'accès, d'infrastructures, d'éducation inclusive, de prise en compte par les médias et de collecte de données portant sur le handicap.

“ Nous affirmons être une organisation sportive. Pourtant, 18 heures par jour, nos athlètes ne sont pas des sportifs. Les transports, les systèmes de santé et l'emploi ont un impact sur les paralympiens. Nous en tirons notre légitimité à nous exprimer sur d'autres sujets » (contribution de membre de l'IPC).

DOMAINES D'IMPACT DE L'IPC

BASE DE PREUVES EMPIRIQUES

OBJECTIF

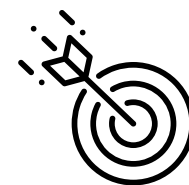
Améliorer la collecte, l'analyse et la recherche de données sur le parasport et promouvoir une meilleure infrastructure internationale et nationale de données pour mettre en valeur l'impact de l'IPC et des activités du Mouvement paralympique.

COMMENT

L'IPC informera mieux ses membres, les responsables politiques et les décideurs concernant les bénéfices directs et indirects du parasport au niveau individuel et collectif en recueillant et en partageant des recherches et données empiriques avec le concours d'institutions universitaires. L'IPC prônera la mise en place et l'amélioration d'une infrastructure de données fondamentale, en particulier la collecte de données ventilées sur le handicap, que ce soit dans le cadre d'évaluations internationales, d'activités au niveau national ou d'interventions et de projets locaux.

PARTIES PRENANTES CIBLÉES

- Membres de l'IPC
- Organisations multilatérales
- Chercheurs universitaires
- Responsables de mise en œuvre des programmes (ONG)
- Organismes de financement
- Politique gouvernementale



RÉSULTATS À COURT TERME

De meilleures données empiriques permettront à l'IPC, au Mouvement paralympique comme aux parties prenantes de procéder à des évaluations d'impact des interventions menées au niveau national et local. Cela favorisera la prise de décisions éclairées pour relever les défis majeurs de la stigmatisation, des entraves à la participation et de faibles niveaux d'activité physique.



RÉSULTATS À LONG TERME

Les données et informations de base concernant les niveaux d'activité physique des personnes handicapées viendront apporter des preuves et valider l'efficacité des programmes, projets et interventions dans l'optique de décisions de politique et de programme plus éclairées. L'IPC a pour but de fournir à ses membres et aux décideurs politiques des preuves démontrant que le parasport et l'activité physique constituent un investissement rentable, justifiant que l'on refonde les politiques et que l'on y alloue des ressources.

EN PRATIQUE

L'IPC entend lancer une initiative coordonnée portant sur la constitution d'une base de preuves empiriques crédible et pertinente à l'échelle mondiale dans une perspective de progression sur le quatrième axe de la stratégie d'impact de l'IPC : mettre en évidence les avantages du parasport pour les personnes, les communautés et la société à l'aide de données et de preuves. Cette initiative visera à quantifier l'impact et les bénéfices plus larges de l'augmentation du niveau d'activité physique chez les personnes handicapées.

“ En élargissant et en affinant ses domaines d'activité, l'IPC peut doter les parties prenantes de moyens supplémentaires pour accentuer l'impact du parasport. [...] Les nouveaux services fournis par l'IPC pourraient apporter une valeur ajoutée en facilitant le transfert de connaissances et le partage de ressources, le but étant de garantir l'accès aux CNP de moindre taille aux meilleures pratiques et à un soutien. » (contribution de membre de l'IPC)

COLLECTE DE DONNÉES - C'EST PARTI !

La mise en œuvre de la stratégie d'impact de l'IPC ne pourra se faire qu'avec un travail d'équipe, à partir de données provenant de multiples sources humaines et géographiques. Vous trouverez ci-dessous des exemples pour les membres et la communauté scientifique afin que nous puissions augmenter ensemble la disponibilité des données spécifiques sur le handicap.

RÉFÉRENCES POUR L'ÉVALUATION COMPARATIVE

À l'heure actuelle, les données sur les personnes handicapées sont fragmentaires, peu cohérentes et souvent même non existantes. Pour favoriser l'action et le changement politique, l'IPC s'associera à ses membres afin d'affiner la définition, la mesure et la collecte des données.

La première étape consiste à poser les bases nécessaires pour pouvoir documenter et démontrer l'impact de nos actions. L'IPC appuiera tous ses membres, les encourageant à collecter des données de base sur leur territoire, notamment celles qui figurent dans le tableau ci-dessous.

INDICATEURS CLÉS DES MEMBRES

- Le CNP jouit du même statut légal et de la même reconnaissance que le CNO dans la législation nationale, (O/N)
- % du financement national total consacré au parasport
- # de personnes handicapées s'essayant au parasport
- # des para-athlètes ayant une classification au niveau national
- # des para-athlètes ayant une licence au niveau national
- # d'entraîneurs parasport nationaux formés

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE RECHERCHE POSITIVE ET INCLUSIVE

L'implication, tout au long du processus de recherche, des personnes handicapées ou des organisations qui les défendent constitue un prérequis à une plus grande facilité d'utilisation et à une recherche qui reflète réellement leurs besoins et perspectives.

L'IPC encourage les chercheurs, les universitaires et les institutions à collecter des données, comme dans les exemples ci-dessous. Ensemble, œuvrons à l'amélioration de la collecte de données standardisées sur les personnes handicapées.

INDICATEURS CLÉS DES CHERCHEURS

- % de personnes handicapées qui satisfont aux recommandations d'activité physique de l'OMS
- % de personnes handicapées faisant état d'une augmentation de leur amour propre, de leur indépendance grâce à l'activité physique et au sport (APS)
- % de personnes handicapées faisant état d'une baisse des besoins de soin grâce à l'APS
- # clubs et sites parasportifs accessibles aux personnes handicapées, en pourcentage du nombre total de clubs et sites sportifs
- # des heures imposées par les programmes scolaires d'éducation physique de qualité dans les établissements publics pour les enfants et les adolescents handicapés.
- Politique ou plan national d'éducation physique pour les personnes handicapées ratifiés (O/N)
- % de différence entre les niveaux d'éducation de la population générale et des personnes handicapées
- % de différence entre les taux d'emploi de la population générale et des personnes handicapées



PARTENAIRES MONDIAUX DU PARALYMPISME



CRÉDITS PHOTOS :

© Front cover: Ayano Shimizu/IPC, Agitos Foundation, P3: Gettyimages, P2: Steph Chambers, P4: Ralf Kuckuck, P5: John Hurd, P26: Joséphine Brueder/Ville de Paris, Back cover: Glenn Gervot, Amos Gumulira

© 2025 International Paralympic Committee – TOUS DROITS RÉSERVÉS

FIND OTHER VERSIONS HERE



Catalogue de perspectives d'impact de l'IPC



Stratégie d'impact de l'IPC anglais



Stratégie d'impact de l'IPC espagnol

IMPACT



**INTERNATIONAL
PARALYMPIC
COMMITTEE**



Dahlmannstraße 2, 53113 Bonn, Allemagne
Tél. +49 228 2097-200
info@paralympic.org, www.paralympic.org